



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

### **OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2023 – NOMINATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL ET D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL ADJOINT**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf Septembre à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville,  
dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de  
**Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. VILLARD René – Mme OBELISCO Francine – M. BENOIT Gérard – Mme FALAIX Evelyne – M. ROVIRA Marc –  
M. JULLIEN Bernard – Mme PIERRAT Brigitte – M. JULIEN Guillaume – Mme UGHETTO Wendy – M. DALCANT  
Jacques – Mme SACCO Virginie – Mme TOUMANI Soréa – M. FAYET Stéphane – Mme BARDIES Frédérique –  
M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. BERTRAND Philippe – M. HERRERO Alexis –  
M. MEGUEDMI Smaïl – Mme ORSINI Chantal – M. DELAHAYE Guy.

#### **ONT DONNE PROCURATION :**

Mme PELEGRINA Geneviève a donné procuration à M. ROVIRA Marc  
M. RISSO Gilbert a donné procuration à M. VILLARD René  
M. DI GIOVANNI Alexandre a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine  
M. CARMONA Alain a donné procuration à Mme TOUMANI Soréa

#### **ABSENTES EXCUSÉES :**

Mme LAQUET Laura – Mme AYMES Patricia – Mme PIOZIN Patricia – Mme GIACHINO Lisa.



***M. JULIEN GUILLAUME A ETE DESIGNÉ SECRÉTAIRE DE SEANCE.***

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 29 Septembre 2022  
 Délibération N° DM\_2022929N125

**OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2023 – NOMINATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL ET D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL ADJOINT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune aura à procéder, du 19 Janvier au 18 Février 2023, à l'enquête de recensement de la population.

Il précise qu'il s'agit d'une obligation pour la collectivité et qu'il convient, afin de mettre en œuvre le dispositif, de nommer au préalable un coordonnateur communal et un coordonnateur communal adjoint qui seront les interlocuteurs privilégiés de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

Ils seront chargés notamment :

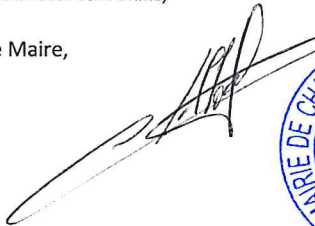

- d'assister à une journée de formation,
- de mettre en place l'organisation dans la Commune,
- d'organiser le recrutement et la formation des agents recenseurs,
- d'assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs,
- de vérifier les opérations de suivi et de fin de collecte.

Monsieur le Maire propose :

- de désigner parmi le personnel communal un coordonnateur communal et un coordonnateur communal adjoint chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nomination des deux coordonnateurs,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce recensement.

**OUI CET EXPOSE**, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, **A L'UNANIMITE** :

- **DESIGNE** Mme Pascale BERTRAND en qualité de coordonnateur communal et Madame Nathalie DESANTI en qualité de coordonnateur communal adjoint parmi le personnel communal,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nomination,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce recensement.

<p>AFFICHEE LE : .....</p> <p>RETIREE LE : .....</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° 9-1</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN,          LE TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.          FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN,          LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS          POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p> <p style="text-align: right;">             René VILLARD         </p> <p style="text-align: right;">  </p>
--	---